



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Mme Emmanuelle VERGNOL
Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Josiane RAYMOND
Mail : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf. : 24 – EV/JR/NF – 192

Monsieur Philippe JENTY
Communauté de Communes
Vézère Monédières Millesources
15 Avenue du Général de Gaulle
19260 TREIGNAC

Aurillac, le 4 mars 2024

Objet : Modification n°4 PLU Treignac.

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu par courrier du 5 février 2024, le projet de modification n°4 du PLU de la commune de TREIGNAC.

La commune de TREIGNAC est incluse dans l'aire géographique des IGP "Agneau du Limousin", "Canard à foie gras du Sud Ouest", "Porc du Limousin", "Jambon de Bayonne", "Veau du Limousin", "Poulet du Périgord", "Chapon du Périgord", et "Poularde du Périgord".

Après étude du dossier, nous vous informons que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet de modification n°4, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la directrice et par délégation
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT19